

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2020-2021

École : **David-Saint-Jacques**
Date de révision : **27 octobre 2020**

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA TOLÉRANCE DANS LES ÉCOLES :

- Nom de l'élève ou des élèves : Katelyn Xayavong, Nate Lamarche, Karim Slim Lopez, Hugo Lamarche, Sahar Yousufzai, Adeline Latour, Willow Coburn, Mathieu Sevestre, Noah Baksh
- Nom du parent, tuteur ou tutrice : Malita Wintzer et Ahmed Alarbed
- Nom du membre du personnel enseignant : Marie-Christine Côté
- Nom membre du personnel non enseignant : Maiwenn Le Beherec
- Nom du partenaire communautaire : Pamela Paquin, conseillère pédagogique
- Nom de la direction de l'école : Nya Njeuga

Définition de l'intimidation

L'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves.

- L'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines.
- L'intimidation n'est acceptée ni sur la propriété des écoles, ni lors d'activités parascolaires, ni dans les autobus scolaires, ni en toute autre circonstance (p. ex., en ligne) où un acte d'intimidation nuit au climat scolaire.

L'INTIMIDATION :

Aux fins des politiques sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation, les conseils scolaires doivent utiliser la définition de l'intimidation suivante du paragraphe 1(1) de la *Loi sur l'éducation*.

« intimidation » Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

(a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

(i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,

(ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;

(b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou les besoins particuliers.

Intimidation

(1.0.0.1) On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

CYBERINTIMIDATION

(1.0.0.2) On entend en outre par intimidation, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- (a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;
- (b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;
- (c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

(pages 5-6, Politique/Programmes Note no 144 – MÉO)

<p>-Planifier des leçons en lien avec les thèmes de relations saines, les insultes, les moqueries, l'intimidation verbale et sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école. <ul style="list-style-type: none"> -Offrir plusieurs occasions de créer des liens dans la salle de classe -Construire les bases de l'approche réparatrice par l'emploi des cercles de paroles ou des check-in/check-out en salle de classe -Offrir régulièrement des activités qui développent un esprit de groupe. -Utiliser une approche réparatrice en salle de classe ▪ Consigner les comportements des élèves qui nuisent au climat scolaire <ul style="list-style-type: none"> -Établir un registre des incidents commun à l'échelle de l'école pour l'ensemble du personnel de l'école. -Vérifier le registre des incidents régulièrement- à chaque lundi -Promouvoir une intervention précoce et un appui personnalisé aux élèves à risque. 	<p>Le personnel enseignant</p> <p>Le personnel de l'école</p> <p>Le personnel de l'école</p> <p>La direction, l'enseignante ressource, l'aide-enseignante et le travailleur social</p>	<p>À travers l'année scolaire</p> <p>À travers l'année scolaire</p> <p>À partir du mois de novembre 2020</p> <p>À partir du mois de novembre 2020</p>
--	--	---

Priorité 2 : Déterminer les activités en lien avec la prévention de l'intimidation

Stratégies de prévention

Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers:
<ul style="list-style-type: none"> • Cibler les activités en lien avec la prévention de l'intimidation : <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux concours ARTMONIE - Participation aux activités de la semaine de la prévention de l'intimidation du 16 au 20 novembre 2020 - Enseignement du programme contre l'intimidation dans les cours en salle de classe : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Enfants Avertis (7-10^e année) • Faire la promotion des organismes externes pour recevoir de l'aide : <ul style="list-style-type: none"> -Annonce à la radio scolaire pendant la semaine de la prévention à l'intimidation -Défilé publicitaire à la télévision du foyer de l'école. -Dépliant sur présentoir des organismes disponible au secrétariat. -Affichage sur les babillards dans les couloirs de l'école <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Jeunesse, j'écoute</u> ○ <u>+FORT</u> -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation 	<p>Le personnel de l'école</p> <p>Le personnel enseignant</p> <p>Le conseil d'élèves, le secrétariat, la radio scolaire, les membres du comité des écoles sécuritaires</p>	<p>Novembre 2020</p> <p>Décembre 2020</p> <p>Novembre 2020</p>

- [LGBTQ Youth LINE](#)
- [AGIS - Interligne](#)
- [Black Youth Helpline](#)

Stratégies de communication et de sensibilisation de l'école :

Stratégie ciblée :	Personne responsable:	Échéanciers :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation au niveau du personnel scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de planification du PPIMI avec le comité de l'école sécuritaire et bienveillante de l'école. - Présentation du plan de prévention à l'ensemble du personnel de l'école à une rencontre du personnel. - Revoir le PPIMI avec l'ensemble du personnel à la journée pédagogique du mois de novembre. - Affichage du PPIMI dans le salon du personnel de l'école. - Déposer le PPIMI dans le TEAMS/OneNote/SharePoint de l'école. ▪ Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux élèves : <ul style="list-style-type: none"> - Invitation à la rencontre de planification du PPIMI aux élèves faisant partie du comité des écoles sécuritaires. - Présentation aux élèves de l'école pour expliquer la politique de l'école en matière d'intimidation : (Kahoot, Peardeck, powerpoint, etc... lors de l'AG) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer l'intimidation ➤ Expliquer la différence entre l'intimidation et un conflit/chicane ➤ Expliquer les formes d'intimidation, mettre l'emphasis sur l'intimidation verbale et sociale. ➤ Expliquer le rôle des élèves dans des situations d'intimidation. Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité. ➤ Expliquer que faire si l'élève voit ou vit des situations d'intimidation ➤ Expliquer comment signaler les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire ou à un adulte de confiance. (expliquer la fiche de signalisation) 	<p>La direction</p> <p>La direction</p> <p>La direction</p> <p>La direction</p> <p>La direction</p> <p>La direction</p> <p>Le conseil des élèves/les membres du personnel de l'équipe des écoles sécuritaires et tolérantes/ l'animateur culturel</p>	<p>27 octobre 2020</p> <p>Novembre 2020</p> <p>27 novembre 2020</p> <p>Novembre 2020</p> <p>Novembre 2020</p> <p>Novembre 2020</p> <p>16 novembre 2020</p>

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expliquer les initiatives de l'école pour prévenir l'intimidation à l'école cette année. ➤ Faire la promotion des preuves de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école. ➤ Faire la promotion ou un rappel du code de conduite de l'école. <p>▪ Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation aux parents/tuteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de prévention à la rencontre du comité de parents. - Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. - Encourager la participation des parents aux sondages portant sur le climat scolaire. - Communiquer les initiatives et les activités entreprises par l'école pour contrer l'intimidation par l'entremise du bulletin d'information envoyé aux parents et par les réseaux sociaux de l'école. - Fournir des ressources disponibles pour appuyer les parents en cas d'intimidation. (Lors de la semaine de l'intimidation) 	La direction	Novembre 2020 Mai 2020 À partir de novembre 2020
--	---------------------	---

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire

Membres du personnel

Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers :
<p>▪ Offrir les programmes de perfectionnement professionnel en lien avec la prévention de l'intimidation pour les membres du personnel de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation/rédaction du plan de prévention et d'intervention de l'intimidation de l'école avec l'appui de la conseillère des écoles sécuritaires et bienveillantes. - Formation donnée au personnel scolaire sur les pratiques réparatrices offert par la conseillère pédagogique des écoles sécuritaires et bienveillantes. 	<p>La direction et la conseillère pédagogique des écoles sécuritaires et tolérantes</p> <p>La conseillère pédagogique des écoles sécuritaires et tolérantes</p>	<p>27 octobre 2020</p> <p>Janvier 2020</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Formation donnée au personnel scolaire sur les pratiques des cercles ou des check-in/check-out offert par la conseillère pédagogique des écoles sécuritaires et bienveillantes. - Formation sur l'emploi du registre des incidents de l'école par la direction de l'école et de la fiche signalétique de l'intimidation. - Formation sur l'intimidation par le travailleur social de l'école. - Formation/Introduction au programme Enfants Avertis de le 7-10^e année <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation des attentes et contenus du curriculum de l'Ontario et du programme Enfants Avertis ➤ Temps d'exploration de la ressource Enfants Avertis - Formation sur la surveillance active au gymnase, dans la cour d'école et aux toilettes. 	<p>La conseillère pédagogique des écoles sécuritaires et tolérantes</p> <p>La direction de l'école</p> <p>Le travailleur social</p> <p>La direction, le travailleur social</p> <p>La direction</p>	<p>Janvier 2020</p> <p>Réunion du personnel novembre 2020</p> <p>Journée pédagogique 27 novembre 2020</p> <p>Journée pédagogique 27 novembre 2020</p>
---	---	---

Stratégies d'intervention et de soutien auprès des élèves en cas d'intimidation

Ces stratégies sont à titre d'exemples et l'utilisation de celles-ci devrait être déterminée selon les circonstances et les besoins.

Pour les élèves ayant subis des actes d'intimidation :

- Identifier, éduquer, soutenir et conseiller
- Appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
- Intervention des travailleurs sociaux
- Offrir des sessions de counseling individuels et/ou collectif
- Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mental, agence communautaire)
- Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire
- Session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation
- Créer un plan de sécurité, si nécessaire
- Appel à la police, au besoin
- Références vers des organismes comme
 - o Jeunesse, j'écoute
 - o +FORT -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation
 - o LGBTQ Youth LINE
 - o AGIS - Interligne
 - o Black Youth Helpline
- «check-in» régulier pour s'assurer que la situation ne se reproduit pas
-

Pour les élèves ayant été témoins d'actes d'intimidation :

- Identifier, éduquer, soutenir et conseiller
- Appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
- Offrir l'appui des travailleurs sociaux
- Offrir des sessions de counseling individuels et/ou collectif
- Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mental, agence communautaire)
- Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire
- Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation
- Créer un plan de sécurité, si nécessaire

Pour les élèves ayant commis des actes d'intimidation :

- Identifier, éduquer, soutenir et conseiller, accompagner, appliquer des conséquences éducatives et sanctions en milieu scolaire
- Appui sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être
- Intervention des travailleurs sociaux
- Offrir des sessions de counseling individuels et/ou collectif
- Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mental, agence communautaire)
- Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire pour assurer la réintégration de l'élève à travers des cercles et de gestes réparateurs
- Intervention éducative sur l'intimidation (ex : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats)
- Déterminer un plan de modification du comportement
- Session de modélisation des comportements habiletés prosociales
- Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes
- Déterminer, modifier ou adapter le PEI au besoin.
- Suivre les étapes établies dans la pyramide d'intervention de l'école.
- Appel à la police
- Rencontrer le personnel qui travaille avec l'élève pour uniformiser les interventions

Programme de signalisation d'incident d'intimidation

- Pour dénoncer des actes d'intimidation :
 1. Aller voir un adulte de confiance.
 2. Dénoncer les actes de façon anonyme en utilisant :
 - Billet de signalement ou une fiche signalétique
 - Par courriel intimidationdsjs→csvgamonde.ca